CERTIFICAT D'AGRÉMENT D'UN MODÈLE DE COLIS ET APPROBATION D'EXPÉDITION

L'Autorité compétente française,

Vu l'article R. 595-1 du code l'environnement ;

Vu la demande présentée par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) par la lettre DSSN DIR 2023-0236 du 20 décembre 2023 ;

Vu le dossier de sûreté CEA-DES-DDSD-DTEL-SGPE-DSEM-12000 indice E du 23 janvier 2025 ;

Vu les résultats de la consultation du public réalisée du 5 au 19 septembre 2024,

Certifie

que le modèle de colis constitué par l'emballage **IR100** décrit dans l'annexe 0 et :

- chargé de matières radioactives non fissiles ou fissiles exceptées (contenu A11), décrites en annexe 11,
- vidé, contaminé, muni ou non de ses aménagements internes,

est conforme, en tant que **modèle de colis de type B(M),** aux prescriptions des règlements et accords ci-après énumérés :

- règlement de transport des matières radioactives de l'Agence internationale de l'énergie atomique, collection Normes de sûreté, N° SSR-6, édition de 2018 ;
- accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) ;
- code maritime international des marchandises dangereuses (code IMDG de l'OMI) ;
- arrêté du 23 novembre 1987 modifié relatif à la sécurité des navires, et notamment la division 411 du règlement annexé (arrêté RSN) ;
- arrêté du 29 mai 2009 modifié relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (arrêté TMD).

Le présent certificat contient l'approbation des modalités d'expédition précisées à l'annexe t.

Le présent certificat ne dispense pas l'expéditeur d'observer les prescriptions établies par les autorités des pays à travers ou vers le territoire desquels le colis sera transporté.

Le présent certificat peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa signature.

La validité du présent certificat expire le 1er février 2032.

Numéro d'enregistrement : **CODEP-DTS-2025-008106**

Fait à Montrouge, le 26 février 2025

Pour le Président de l'ASNR et par délégation,
Le directeur du transport et des sources,

Signé électroniquement

Fabien FÉRON

Adresse du siège social : 15 rue Louis Lejeune - 92120 Montrouge
Adresse postale : BP 17 - 92262 Fontenay-aux-Roses cedex
Tél. : +33 (0)1 58 35 88 88 - Courriel : asnr-courrier@asnr.fr

RÉCAPITULATIF DES ÉMISSIONS DU CERTIFICAT

Émission	Expiration	Type d'émission	Cote du certificat	Annexes																											
				corps	t	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
17/10/2019	17/10/2024	Renouvellement	**F/391/B(U)F-96**	Dj		✓	✓																								
17/10/2019	17/10/2024	Renouvellement	**F/391/B(U)-96**	Dk		✓	✓																								
04/12/2019	04/12/2024	Renouvellement	**F/391/B(M)F-96 T**	Dl	✓	✓																									
11/03/2024	17/10/2024	Extension	**F/391/B(U)-96**	Dm		✓																									
26/02/2025	01/02/2032	Renouvellement	**F/391/B(U)F**	En		✓	✓	✓		✓			✓														✓			✓	
26/02/2025	01/02/2032	Renouvellement	**F/391/B(U)**	Eo		✓					✓								✓		✓	✓	✓	✓		✓			✓	✓		✓
26/02/2025	01/02/2032	Renouvellement	**F/391/B(M)F T**	Ep	✓	✓								✓	✓	✓															
26/02/2025	01/02/2032	Nouvel agrément	**F/391/B(M) T**	Eq	✓	✓											✓														